PROVINCE DE QUÉBEC **VILLE DE DISRAELI**

Disraeli

AVIS PUBLIC

Budget 2022

Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), lors d'une session extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, session convoquée spécialement et qui sera tenue le **mardi 14 décembre 2021 à 19 heures** au lieu ordinaire des sessions, soit au 550 avenue Jacques-Cartier à Disraeli, les membres du Conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et le programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes et adopteront, s'il y a lieu, le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

DONNÉ À DISRAELI, CE 1er jour de décembre 2021.

Matthieu Levasseur
dir. gén. et sec.-trés.